



# Lettre aux ProïssanaïS

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS  
N° 7 – janvier, février, mars, avril 2016

## Le mot du Maire

Ce n'est un secret pour personne, les collectivités territoriales et notamment les communes connaissent de plus en plus de difficultés pour boucler leurs budgets. Invitées par l'Etat à participer vigoureusement à l'effort de redressement des comptes publics et notamment au désendettement de la France, les communes voient leurs dotations de fonctionnement diminuer considérablement.

Dans le même temps, elles doivent faire face à la hausse du coût de la vie mais aussi et surtout, supporter de nouvelles charges financières. Pour la commune de PROISSANS, depuis le budget 2014 cet « effet ciseaux » résultant de la baisse des dotations et de la hausse des charges financières s'est traduit par la perte de plus de 80 000 € soit l'équivalent de 11,45 % de nos besoins de fonctionnement. Nos dotations ont baissé de presque 45 000 € et dans le même temps, nous devons assumer de nouvelles prérogatives : Temps d'Activités Périscolaires, garderies et transport scolaire sur 5 jours au lieu de 4 auparavant, participation au financement du service instructeur des demandes d'urbanisme, augmentation du point d'indice de la fonction publique, etc...

Pour faire face à ce phénomène plusieurs stratégies peuvent être mises en place comme l'augmentation de la fiscalité locale ou l'arrêt des investissements. A PROISSANS, nous avons choisi un chemin différent car nous voulons poursuivre les politiques engagées en matière d'animations festives et culturelles pour encourager les échanges et le vivre ensemble, véritable leitmotiv de nos choix.

Nous voulons encore et toujours investir pour améliorer votre quotidien et rendre toujours plus attractive notre commune. Grâce aux économies réalisées sur le budget de l'an dernier, nous pouvons cette année maintenir ce cap sans emprunter sur le budget principal et sans augmenter les impôts.

Mais soyons clairs et totalement transparents, il est fort probable que si l'effet ciseaux qui amenuise nos ressources se poursuit et s'intensifie, 2016 sera la dernière année durant laquelle le maintien de ce cap est possible.

La grosse opération de l'année 2016 sera bien évidemment la finalisation de notre projet de construction d'un cabinet médical et d'un salon de coiffure qui nécessitera l'obtention de subventions ainsi que la réalisation d'un emprunt sur un budget annexe. Mais, nous allons investir également plus de 150 000 € sur le budget principal sans recourir à l'emprunt pour améliorer des routes, rénover deux appartements supplémentaires, réaménager la Mairie, réaliser des travaux d'accessibilité et bien évidemment terminer des opérations débutées l'an dernier comme la construction d'un terrain multisports.

Construire avec un budget communal contraint, un programme de développement qui donne toute sa valeur à la notion de SERVICE PUBLIC, c'est ce qui est au cœur de la volonté politique de l'équipe municipale à PROISSANS ; volonté que nous souhaitons vous faire partager en vous expliquant en détail nos choix budgétaires et nos engagements pour la commune lors **d'une réunion d'information « SPECIALE BUDGET 2016 » jeudi 19 mai – 18 h 30 à la salle des Fêtes.**

**Le Maire,  
Benoit SECRESTAT**



REUNION CASSIOPEA



CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg – 24200 PROISSANS  
Tél. 05 53 59 15 62 – Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr

### Ouverture au public

Lundi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h  
Mardi, Mercredi et jeudi 8h - 12h  
Vendredi 8 h - 12 h / 14 h - 17 h

### Permanences

Maire : tous les jours sur RDV uniquement  
Adjoints : lundi de 9 h à 12 h et sur RDV les autres jours

# Vie de la commune

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

<b>C.A PRINCIPAL</b> : Excédent de fonctionnement :	48 953,08 €	Excédent investissement :	48 825,43 €
<b>C.A IRRIGATION</b> : Excédent d'exploitation	4 131,52 €	Excédent d'investissement :	3 449,74 €
<b>C.A. HALLE COMMERCIALE</b> : Excédent d'exploitation :	8 506,40 €		
	Déficit d'investissement :	44 068,28 €	

### Taux d'imposition 2016 – identiques aux taux 2015

Taxe d'habitation : 10,62 %

Foncier bâti : 19,60 %

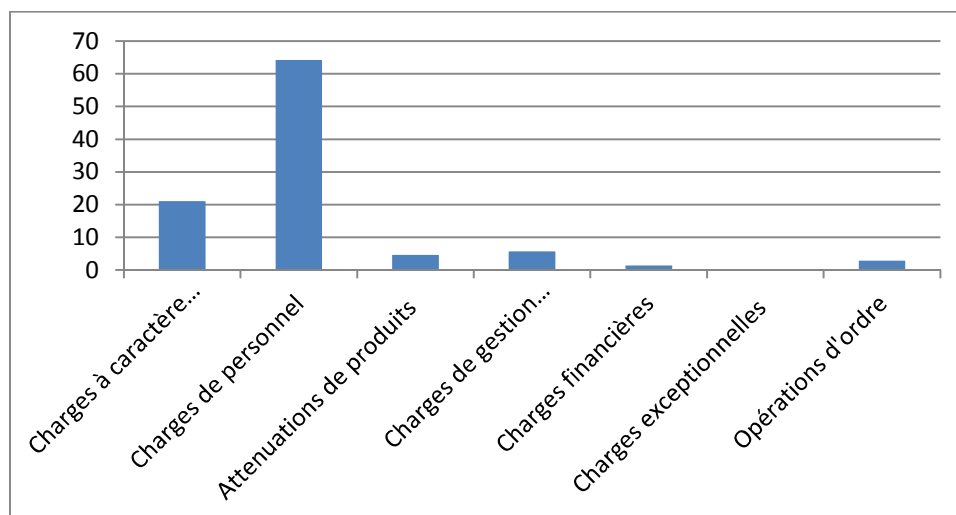
Foncier non bâti : 90,92 %

## BUDGET 2016

Le budget de Proissans est composé de trois budgets :

- **Le budget général** qui est de loin le plus conséquent, concerne toute la vie de la commune à l'exception des points traités par les deux budgets annexes,
- le budget annexe « **Irrigation** » qui gère tous les achats, frais et participations relatifs à la gestion de notre réseau d'irrigation,
- **le budget annexe qui s'appelait « Halle commerciale »** et qui gérait la location des bâtiments communaux qui accueillent la boulangerie et boucherie s'appelle désormais « **zone de la Croix de la Mission** » ; il traitera désormais la gestion des bâtiments communaux qui accueilleront le cabinet médical et le salon de coiffure, en cours de projet.

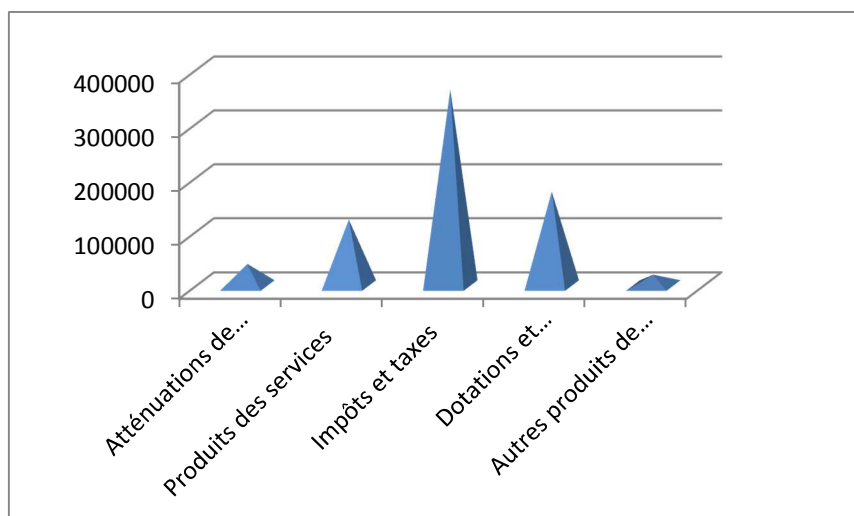
**Le budget général d'une commune** se compose de deux grandes parties, le Fonctionnement et l'Investissement. En fonctionnement, nous retrouvons toutes les dépenses et recettes habituelles d'une commune (frais de personnel, assurances, achats des produits alimentaires pour la cantine, etc,...) et en investissement, les recettes et dépenses exceptionnelles (remplacement des menuiseries à l'école, achat d'un souffleur à feuilles, travaux de voirie, construction d'un terrain multi-sports, etc,...).



1- Le graphique ci-dessus montre le poids des différents chapitres dans les dépenses de fonctionnement. On remarque que deux chapitres se détachent très largement.

- **Les charges à caractère général : 151 495,96 €** représentent 21 % du budget de fonctionnement. C'est dans ce chapitre que nous trouvons les factures d'eau, d'électricité, de carburant, d'achats de denrées alimentaires (cantine), de transports scolaires des élèves proissanais vers les collèges et les lycées, d'assurance, ou bien encore les contrats de maintenance....que paie la commune.
- **Les charges de personnel : 462 000 €** qui représentent 64.3 % de notre budget de fonctionnement.
- On trouve ensuite, **les atténuations de produits** pour **33 135 €** avec notamment ce que la commune paie à la communauté de communes, les **charges de gestion courante** pour **41 037 €** où l'on trouve par exemple les indemnités (29 000 €), **les charges financières** (intérêt des emprunts), **les charges exceptionnelles** et **les opérations d'ordre pour 20 658.32 €** dont **20 325.32** transférés aux recettes de la section d'investissement.

**2- Au niveau des recettes de fonctionnement**, le tableau ci-dessous, montre que les impôts et taxes représentent la première source de revenus de la commune alors même que les taux locaux n'ont pas été augmentés depuis 2014. La **recette fiscale** alimentant le budget de la commune s'élève à **363 329 €**. Viennent ensuite **les dotations** pour un montant en baisse et s'élevant à **173 677 €**, **les produits des services** (paiements par les familles de la cantine, garderie, micro-crèche ainsi que le remboursement de frais par d'autres redevables (MSA-CAF-Contrat Enfance Jeunesse) pour **121 812 €**, **les atténuations de charges** pour **40 000 €** et **autres produits** (loyers) pour **20 126 €**.



**3- La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet d'alimenter la partie investissement.** C'est ce qu'on appelle la CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) qui est pour notre commune de **20 325 €**. C'est un montant relativement faible en raison de l'effet ciseaux expliqué dans l'Edito de ce numéro. Néanmoins grâce à la rigueur de gestion que nous avons mise en place, nous alimentons le budget investissement 2016 avec **123 189,97 €** non dépensés en 2015. Additionnée à 71 569 € de **SUBVENTIONS** demandées et pour certaines déjà obtenues (65 471,53€), cette somme nous permet de proposer **172 584,78 € de dépenses d'équipement** en 2016 sans recourir à l'emprunt.

**BUDGET PRIMITIF COMMUNAL ADOPTE pour l'année 2016 : 934 350,92€**  
**Fonctionnement : 718 944,56 €**                      **Investissement / 215 406,36 €**

**BUDGET ANNEXE IRRIGATION : 117 826,83 €**  
**Fonctionnement 70 422,52 €**                      **Investissement 47 404,31 €**

Le système de tarification mis en place l'an dernier afin de pérenniser le réseau qui était en danger commence à porter ses fruits. Le bilan financier positif permet d'équilibrer les comptes sans augmenter le coût de l'eau. Cette nouvelle tarification a également permis de faire face au coût de nombreuses pannes et de réaliser les investissements nécessaires. Néanmoins, même si la situation s'améliore, le budget 2016 reste un budget rigoureux dans l'objectif de conforter le regain de santé entrevu sur notre réseau.

**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE LA CROIX DE LA MISSION : 943 496,67€**  
**Fonctionnement 16 688,40 €**                      **Investissement 926 808,27 €**

Ce budget annexe englobe désormais la halle commerciale et les prochains cabinet médical et salon de coiffure. Il prévoit par conséquent un emprunt auprès des banques mais également des subventions demandées à l'Etat au titre de la DETR et au Conseil départemental ; A ce jour, nous sommes dans l'attente des réponses à ces demandes de subventions. L'objectif est ensuite que les loyers demandés aux différents locataires remboursent les frais bancaires afin que l'opération soit la plus neutre possible pour la commune .



### Activités périscolaires (TAP) pour la fin de l'année scolaire

- **Entre avril et juillet : Environnement, nature** seront à l'honneur pendant cette période pour tous les enfants de l'école ; les animateurs communaux proposeront des activités de jardinage, de promenades et de découverte de la nature ainsi qu'un atelier « Fabrication de jeux d'extérieur » afin de préparer la Journée de l'école du 25 juin.
- **Participation au Festival « les Arts en folie »** de SARLAT.

### INTERVENANTS EXTERIEURS :

**LUNDI :** Pour les enfants de grande section

- **Initiation à la Musique et découverte d'un instrument « l'Alto »** - Intervention de Béatrice MORAND Professeure au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD).

**VENDREDI :** Pour tous les enfants

- **Lecture et découverte de Contes** – Ecoute et compréhension d'histoires avec Madame FOCQUET, Association « Lire et faire lire ».

- **Atelier de fabrication d'épouvantails** – Madame Josiane PAILLET, Association des épouvantails de MEYRALS pour une présentation au Festival des épouvantails à MEYRALS les 30 et 31 juillet 2016.

### AGENDA

**Dimanche 8 mai 2016 : Commémoration du 8 mai 1945 et de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.** Cérémonie au Monument aux morts – dans le bourg – 11 h 30 suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.

**12h30 : Repas des Aînés** - invitation du Maire et du Conseil municipal adressée à chaque Proissanaise et Proissanais âgé(e) de 70 ans et plus avec leur conjoint(e) - confirmation de présence obligatoire.

Samedi 28 mai : 20h30 - Eglise de PROISSANS – Concert organisé par l'association Terre de culture – « l'Ensemble LIBER ATHENAEUM » - piano, violon, violoncelle - interprètera SCHUBERT, SCHUMANN, HAYDN. Entrée au chapeau.

**Samedi 25 juin : JOURNEE « ELEVAGE ET TERRITOIRE »** - Démonstration de matériel agricole, exposition d'animaux, travail de chiens de bergers. MIDI : Repas organisé dans le cadre du Marché de producteurs – Menus spécifiques autour des produits du Terroir.

**APRES-MIDI : FETE DE L'ECOLE :** jeux d'extérieurs dans la cour de l'Ecole

**SOIREE :** sur le site de la Manifestation Elevage et Territoire, à partir de 19 H – **APERITIF /BARBECUE** organisés par l'AMICALE LAIQUE suivis d'un CONCERT et du FEU DE LA SAINT JEAN.

**Samedi 23 juillet – 20 h 30 – EGLISE DE PROISSANS – CONCERT** – quatuor à cordes dans une création intitulée LOINTAINS ECHOS – Soirée placée sous le signe de la MEMOIRE et des LIBERTES

**Dimanche 24 juillet : 11 H - COMMEMORATION à la STELE de MANEYRALS** avec dépôt de gerbe.

**Judi 07 juillet et jeudi 11 aout : Marchés gourmands** et soirées grillades/barbecue organisés en partenariat par la Municipalité, les commerçants, l'Amicale Laïque et l'Association des chasseurs.

**Samedi 03 et dimanche 04 septembre : Fête communale**

### EN BREF... INFORMATIONS PRATIQUES

**Fibre optique :** Afin de pouvoir bénéficier du VDSL (Haut débit) et des travaux réalisés sur la commune dans ce domaine fin d'année 2015, il est nécessaire que chaque abonné contacte son opérateur (orange, free, SFR, etc...) pour prendre un abonnement spécifique permettant d'en bénéficier. Chez la plupart des opérateurs ce changement est gratuit et s'accompagne d'un changement de box internet. Sont concernés par cette modification et amélioration du réseau les 150 abonnés de la commune qui dépendent du NRAZO du bourg et qui en sont suffisamment proches.

### CARNET

#### Naissances

Louison PROSPER le 30 décembre 2015

Noé Henri Laurent HERNANDEZ le 20 février 2016

**Toutes nos félicitations aux heureux parents et Vœux de prospérité aux Bébés.**

**Mariage :** Fabien BELLOC et Cécilia Christelle Rose-Marie MARTIN le 09 avril 2016

**Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.**

#### Décès

Ahmed BENKENZA le 10 mars 2016

Yvonne Marcelle SELLE née PASTY le 08 avril 2016

**Avec toutes nos sincères condoléances aux Familles**